

exposer la liberté et la vie de ses membres, parce qu'elle cesserait à l'instant de former une association légale, et que tous les citoyens qui en font partie tomberaient sous le coup de la loi. Les principes de l'association, formulés dans diverses circonstances, et entre autres dans un rapport présenté à l'association, en date du 13 juillet 1846, ont été de nouveau exposés et développés. C'est par la force morale, en s'aidant des moyens constitutionnels seuls, que l'Irlande doit faire triompher le rappel de l'union. Les armées employées par l'association catholique pour conquérir l'émancipation, celles dont les livres échangés ont usé pour renverser l'ancienne législation des céréales, sont aussi celles dont l'association du rappel doit exclusivement se servir. La Jeune-Irlande trouve que ce principe est formulé d'une manière trop absolue, et qu'il serait convenable de l'exprimer en termes n'excluant pas comme dernière ressource l'emploi de la force physique. O'Connell ne croit pas pouvoir faire cette concession. La force morale de son système d'agitation lui suffit.

La Vieille et la Jeune-Irlande ont pris vis-à-vis l'une de l'autre une attitude des plus hostiles. M. O'Brien travaille à organiser sa phalange, et le *National* s'efforce de miner dans l'esprit de ses lecteurs l'influence d'O'Connell. Le chef de la Jeune-Irlande s'adresse aux grands propriétaires dans une lettre où les récentes mesures prises par le cabinet sont critiquées avec d'autant plus d'amertume qu'O'Connell a loué le ministère, la sagesse de ses prévisions, l'efficacité énergique de ses remèdes.

— Il est maintenant certain que le ministère anglais a rejeté la proposition, faite au nom de la France, de protester en commun contre la destruction de la république de Cracovie. Le *Morning Chronicle*, ou plutôt lord Palmerston, s'oublie jusqu'à dire que les mariages espagnols constituant une violation flagrante du traité d'Utrecht, la France a perdu par cela même le droit de protester contre l'outrage qui vient d'être fait à celui de Vienne, et que sa signature, placée à côté de celle de l'Angleterre, en amoindrirait singulièrement la valeur.

— On lit dans l'*Union de l'Ouest* un trait de désintéressement remarquable et qui cependant n'est que de justice :

« Nous apprenons que la famille de feu M. l'abbé Gourdon a refusé généreusement de toucher la petite somme que l'excellent curé de St. Maurice avait en sa possession lorsqu'une cruelle rechute l'a surpris au château de Bénépreau. Cette respectable famille, peu riche cependant et toute composée de laborieux et d'artisans, renonce également à répéter le trimestre échû et la valeur du mobilier de leur frère. Ils ont déclaré tous que bon eût-ils n'auraient rien de lui et que les pauvres seraient ses seuls héritiers. Bien qu'une mort douloureuse et imprévue n'ait pas laissé à leur frère le temps de faire un testament, la famille Gourdon n'a pas voulu contredire une volonté sacrée pour elle, ni priver les indigents d'un secours précieux à l'entrée de la mauvaise saison. Un pareil trait porte en lui-même son éloge ; en le faisant connaître nous blessons peut-être cette touchante modestie qui croit naïvement n'avoir fait que remplir un devoir tout naturel, mais nous ne pouvions manquer de payer notre dette et de rendre un juste hommage à la générosité bien rare de ces bons paysans vendéens ; elle repose doucement l'âme dans ce siècle d'égoïsme et de cupidité, et nous sommes persuadés que tous nos lecteurs en jugeront comme nous-mêmes. »

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— La bénédiction de la cloche de la nouvelle paroisse de St. Basile, formant ci-devant partie de celle du Cap-Santé, a eu lieu le 14 du courant, en présence d'un grand concours de personnes venues des paroisses voisines pour être témoins de cette imposante cérémonie. Le prêtre officiant était le Révérend M. Tanguy, curé de la paroisse de St.-Raimond. Et les parrain et marraine le docteur George Alfred Allsopp, écuyer, co-seigneur du lieu, et damo Théoliste Papillon, veuve de François Rinfret, écuyer. Les offrandes en cette occasion ont été nombreuses, et considérables. On cite entre autres, le parrain et la marraine qui se sont distingués par la libéralité de leurs donations.

ROME.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Rome, 5 novembre.

J'étais plus impatient de me jeter aux pieds du Pape Pie IX, qu'on ne

l'est, quand on vient à Rome pour la première fois, de contempler la grande et sainte merveille du monde catholique, la basilique de Saint-Pierre. Aussi, quoique les audiences fussent suspendues à cause des solennités de cette semaine, je me suis empressé, après avoir fait une visite au cardinal secrétaire d'Etat, de solliciter l'honneur d'être admis auprès de Sa Sainteté ; et le soir même j'ai eu l'insigne bonheur d'être reçu en audience particulière.

Il y a des émotions si profondes et d'une douceur si intime, qu'il ne faut pas même essayer de les exprimer. Comment vous dire ce que j'ai ressenti au moment où, me prosternant à ses pieds, Pie IX a daigné me tendre sa main, et me permettre de la porter respectueusement à mes lèvres ? On m'avait bien dit que pour le plus humble de ses enfans Pie IX avait toujours un visage affable ; une parole bienveillante et un regard toujours plein de bonté. Mais tous les récits de l'enthousiasme romain m'avaient à peine préparé à ce qu'il m'a été donné de voir, et d'admirer dans cette demi-heure d'entretien avec le Saint-Père. Je ne sais s'il s'est jamais rencontré sur le trône un tel mélange de grandeur et de simplicité, de noblesse et de grâce, de distinction et d'abandon. En écoutant le son pénétrant de sa voix, en contemplant la suave expression que donne à son visage un peu pâli, la douceur de son sourire et la sérénité de son regard, je me représentais la divine majesté du Sauveur dont il est le vicaire, et ce charme divin qui, passant à travers le voile mortel de l'humanité de Jésus-Christ, portait tout à la fois dans les âmes le pieux tremblement du respect et la confiance de l'amour. Pie IX ainsi reçu de Dieu, qui l'a miraculeusement placé sur la première chaire de son Eglise, le don de gagner les cœurs par l'attrait humain des qualités extérieures les plus séduisantes, et celui de les dominer par la générosité de ses sentimens, la hauteur de ses vues.

Je garderai pieusement dans mon cœur, quand je vivrais cent ans encore, l'ineffaçable impression de joie, de ravissement et de profonde reconnaissance dont la bienveillance affectueuse et la bonté toute paternelle de Pie IX m'ont pénétré. Mais si je dois me taire sur ce qui ne concerne que moi, obscur voyageur, je crois pouvoir, sans manquer à la réserve que commandent des paroles émanées de si haut, et dont la moindre retouille si loin, vous faire savoir que le Saint-Père a daigné s'exprimer, au sujet des affaires religieuses de France, en des termes qui sont pour nous la plus précieuse récompense de nos efforts passés, et notre règle infaillible dans la lutte que nous aurons encore à soutenir pour la cause de l'Eglise. Aux lumières que je suis venu demander à celui qui a reçu la mission de diriger les pasteurs et les brebis, Pie IX a bien voulu joindre les bénédictions qui font la force et les succès des défenseurs de la cause catholique. Puisse le divin Pasteur que son auguste représentant n'a pas vainement imposé ses mains vénérables sur ma tête, et que les larmes d'attendrissement que ses bontés m'ont fait répandre, n'aient pas inutilement mouillé ses genoux !

FRANCE.

— Dans la nuit du 30 au 31 octobre dernier, des malfaiteurs se sont introduits dans la chapelle de Bon-Secours, à Valenciennes, en crochétant les serrures de la porte d'entrée, et y ont commis un vol considérable. Tous les bijoux d'or et les pierreries qui ornaient son riche autel ont été enlevés.

— Une intéressante cérémonie a eu lieu la semaine dernière au collège Henri IV. On inaugurait le buste de Casimir Delavigne, ancien élève de ce collège. Le jeune fils de Casimir Delavigne était dans les rangs des internes. M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, avait aussi voulu par sa présence honorer la mémoire du poète, si prématurément enlevé aux lettres françaises.

Univ.

— Nos réflexions sur l'inauguration du temple de Panthéon ont été accueillies et répétées sans modification par toutes les feuilles religieuses de Paris. La France, la Quotidienne, et le Journal des Villes et des Campagnes se sont ainsi associés à la juste susceptibilité et à la très-légitime douleur des catholiques, à la vue de cette pompe et de cet éclat officiel avec lesquels les plus hauts fonctionnaires de l'Etat sont venus sanctionner par leur présence, cette transformation d'une ancienne église catholique livrée désormais au culte protestant. Aucun de ces estimables journaux ne nous a donc trouvés mal inspirés, lorsque nous avons voulu montrer l'inconvénance qu'il y avait à rencontrer dans une fête, ou consécration protestante, les deux personnages éminents chargés des affaires ecclésiastiques et le plus en rapport avec l'épiscopat et le clergé. Assurément un tel rapprochement ne pouvait désagréablement atteindre que les personnages mis en scène, ou bien les amis du pouvoir, qui paraît ainsi tenir si peu de compte des susceptibilités de trente millions de catholiques français. D'autre part nous avons abordé, à cette occasion, un autre point de vue plus élevé et à la fois plus pratique : à savoir, le zèle et l'empressement du gouvernement à ouvrir un temple protestant dans deux quartiers de Paris, si mal pourvus d'Eglises.

Ami de la Rel.

ASIE.

— Les missionnaires méthodistes en Arménie, qui voudraient bien se conférer à eux-mêmes une petite auréole de martyres, se sont plaints en dernier lieu, de leur situation à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople. Celui-ci, après informations, a reconnu que le personnel de cette mission ne se compose que de banqueroutiers et de repris de justice, qui se sont mis à couvert sous le manteau de missionnaire. Il a été pareillement reconnu qu'ils en imposent à leurs commettans par des listes de conversions supposées, et que les néophytes que depuis des années ils sont parvenus à former en un simulacre d'Eglise, ne dépassent pas le nombre de soixante-dix âmes, en y comprenant les femmes et les enfans, qui tous et toutes n'ont ni état, ni pro-